



Préservez nos eaux souterraines, sources d'eau potable

1^{er} AVRIL 2024

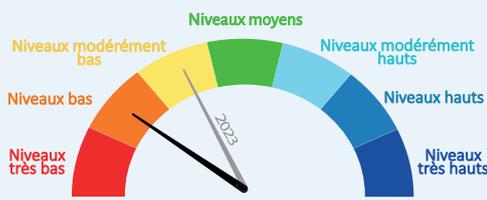
Bulletin des nappes Vistrenque et Costières

Un mois de mars exceptionnellement pluvieux, une recharge généralisée

Etat de remplissage des nappes Mars 2024



Nappe de la Vistrenque



Nappes des Costières

Mars relève un cumul de pluie 4 à 5 fois supérieur aux normales. Ces précipitations alimentent enfin nos ressources en eau souterraine. La recharge, attendue depuis de longs mois, se produit enfin.

Ainsi sur les 16 points de surveillance, tous enregistrent une hausse ! Celle-ci reste cependant variable selon les secteurs.

Le bénéfice des pluies est particulièrement visible sur la partie Nord de la nappe de la Vistrenque ainsi que le long de la bordure des calcaires où le niveau s'élève entre 1,5 m et 3,5 m au maximum dans les calcaires à Vergèze.

L'aval du territoire, moins arrosé, témoigne d'une hausse beaucoup plus modérée. Les niveaux ne remontent que de quelques dizaines de centimètres, mais ne parviennent pas rejoindre les moyennes interannuelles.

Sur le secteur des Costières, si la recharge est significative sur la nappe des Costières à Bellegarde, à Saint-Gilles en revanche, les pluies sont insuffisantes pour combler le déficit.

Les nappes retrouvent grâce aux pluies un état de remplissage plus conforme aux moyennes de saison. La situation est comparable à celle du mois de mars des années 2022 et 2023.

Limitation des usages de l'eau

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2023 qui maintenait les nappes Vistrenque et Costières en situation de vigilance sécheresse, **est arrivé à échéance le 31 mars**.

Les nappes Vistrenque et Costières ne sont donc plus concernées par des mesures de limitation des usages de l'eau.

Rappelons toutefois **qu'un usage économe et mesuré des ressources en eau reste toujours d'actualité en climat méditerranéen**.

